

Legs et donations:

Pour nous chrétiens, faire vivre l'Eglise c'est au fil des ans donner avec le denier et, à la fin de sa vie donner avec le legs. Demander une brochure d'informations (par un formulaire en ligne) sur les possibilités de legs, donations à l'Association Diocésaine

Pour faire un don en ligne au Diocèse, cliquez sur le carré orange intitulé « Faites un don en ligne » situé à droite de l'article

Vous pouvez également aider la Paroisse en donnant lors de la collecte paroissiale qui se situe aux alentours de la fête de Toussaint ou tout au long de l'année en bénéficiant d'un reçu fiscal. Ces dons vous permettent de participer financièrement de la vie de votre Paroisse afin de couvrir les frais de fonctionnement tels que le chauffage des églises, l'électricité, assurances, frais postaux... les déplacements des prêtres, le salaire de 3 personnes (une pour le secrétariat, une pour la pastorale familiale, une pour l'entretien) au service de tous les villages de notre paroisse.

